



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la salle Samuel Paty, à PIA, le **28 août 2025 à 18 heures.**

Affiché le 21 août 2025.

Jérôme PALMADE, Maire de PIA



Ordre du jour :

- 1/ Décision Modificative n°1 – budget communal
- 2/ Décision Modificative n°1 – budget eau
- 3/ Approbation de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux d'aménagement du Chemin des Vignes
- 4/ Avenant n°2 à la convention tripartite pour les travaux de mise en esthétique des réseaux de distribution publique d'électricité basse tension, d'éclairage public et de communications électroniques – Chemin des Vignes, tranche 3
- 5/ Convention de Délégation de Service Public pour la gestion des structures de l'Enfance – Avenant n°2 : revalorisation de la redevance
- 6/ Demande de fonds de concours à la Communauté de Communes Corbières Salanque Méditerranée : coût de fonctionnement des bâtiments communaux
- 7/ Rétrocessions de parcelles ouvertes à la circulation publique par les sociétés SEPI, JUANCHICH IMMOBILIER et JUANCHICH LOTISSEMENT
- 8/ Rétrocession de la parcelle cadastrée AT0530 (voie de liaison entre le lotissement "LE NEOULOUS" et le lotissement "CAMBRE D'AZE")
- 9/ Rétrocession des espaces communs du lotissement "CAMBRE D'AZE" - complémentaire
- 10/ Rétrocession des espaces communs du lotissement "EDEN ROC" - complémentaire
- 11/ Adoption du règlement intérieur du service de la Police Municipale
- 12/ Validation de la mise à jour du Document Unique d'évaluation des risques professionnels